

Persée

<http://www.persee.fr>

Le voile de l'épiclèse

A.-J. Festugière

Festugière A.-Jean, . Le voile de l'épiclèse. In: Revue de l'histoire des religions, tome 186 n°1, 1974. pp. 45-53.

[Voir l'article en ligne](#)

L'épiclèse est, dans l'anaphore de la messe des Eglises d'Orient, l'invocation ("epiclesis") au Père de faire descendre son Esprit pour la consécration des espèces. Dans certaines légendes hagiographiques, cette descente a été comme « matérialisée » par la vision d'un voile (dans un cas, d'un aigle) qui descend et couvre les espèces. L'auteur, d'après ses lectures, a colligé un certain nombre de ces légendes. Il doit y en avoir d'autres.

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

Le voile de l'épiclese

L'épiclese est, dans l'anaphore de la messe des Eglises d'Orient, l'invocation (epiclesis) au Père de faire descendre son Esprit pour la consécration des espèces. Dans certaines légendes hagiographiques, cette descente a été comme « matérialisée » par la vision d'un voile (dans un cas, d'un aigle) qui descend et couvre les espèces. L'auteur, d'après ses lectures, a colligé un certain nombre de ces légendes. Il doit y en avoir d'autres.

L'épiclese est, postérieure aux paroles de l'Institution, l'invocation au Saint-Esprit, pour qu'il vienne, par son opération, changer les espèces dans le corps et le sang du Christ¹. Le sens en est bien marqué par ces différents textes :

I. — *Liturgie d'Antioche d'après les écrits de saint Chrysostome, Brightman, 474, 20 :*

Ἔστηκε πρὸ τῆς τραπέζης ὁ ἱερεὺς τὰς χεῖρας ἀνατείνων εἰς τὸν οὐρανὸν καλῶν τὸ Πνεῦμα τὸ Ἅγιον τοῦ παραγενέσθαι καὶ ἄψασθαι τῶν τροκειμένων.

1) Malgré ce que suggère L. DUCHESNE, *Origines du culte chrétien* (5^e éd., 1909), 185, il n'y a pas d'épiclese dans la messe romaine, et les paroles du **Supplices te rogamus...**, *iube haec perferri per manus sancti angeli tui in sublime altare tuum, in conspectu divinae maiestati tuae* n'ont aucun rapport avec l'épiclese. Ces paroles se retrouvent dans des prières de « saint Basile » dans la *Liturgie byzantine du IX^e siècle*, premièrement dans une prière de la *prothesis*, Brightman, 309, 15 (col. de gauche) : εὐλόγησον τὴν πρόθεσιν ταύτην καὶ πρόσδεξαι αὐτήν εἰς τὸ ὑπερουράνιον σου θυσιαστήριον ; deuxièmement dans une prière qui fait suite au *chéroubikon*, Brightman, 319, 25 (col. de gauche) : ἦν (τὴν θυσίαν) προσδεξάμενος εἰς τὸ ἅγιον καὶ ὑπερουράνιον καὶ νοερόν σου θυσιαστήριον. Cf. plus loin 319, 34 (col. de gauche) : πρόσδεξαι αὐτήν ὡς προσεδέξω Ἄβελ τὰ δῶρα..., Ἄβραάμ τὰς ὀλοκαρπώσεις qui a son correspondant dans le **Supra quae... et accepta habere sicuti accepta habere dignatus es munera pueri tui iusti Abel et sacrificium Patriarchae nostri Abrahae** (Melchisedech manque dans la liste de « Basile »). Ce que j'ai trouvé de plus proche de l'épiclese est un passage (éd. des *Mauristes*) du Sacramentaire Gélasien dans la Préface du 5^e dimanche après l'Épiphanie : *et unum Christi corpus sancti Spiritus infusione perficitur* (cf. la note 174 de dom MÉNARD, *Maur.*, III, col. 309, qui fait le rapprochement avec l'épiclese).

II. — *Liturgie syriaque du V^e au VIII^e siècle*, Brightman, 483, 21 :

Ἴνα ἐπιφοιτῆσαν Πνεῦμα τὸ Ἅγιον ἐφ' ἡμᾶς καὶ ἐπὶ τὰ προκείμενα... ἀγίαση καὶ ποιήση τὸν μὲν ἄρτον τοῦτον σῶμα ἅγιον Χριστοῦ καὶ τὸ ποτήριον τοῦτο αἷμα τίμιον Χριστοῦ.

III. — *Liturgie byzantine du IX^e siècle*, Brightman, 329, 15 :

1) J. Chrys. : ἱκετεύομεν κατάπεμψον τὸ Πνεῦμά σου τὸ Ἅγιον ἐφ' ἡμᾶς καὶ ἐπὶ τὰ προκείμενα δῶρα ταῦτα καὶ ποιήσον τὸν μὲν ἄρτον τοῦτον τίμιον σῶμα τοῦ Χριστοῦ σοῦ μεταβαλὼν τῷ πνεύματι σου τῷ ἁγίῳ [ἀμήν], τὸ δὲ ἐν τῷ ποτηρίῳ τούτῳ τίμιον αἷμα τοῦ Χριστοῦ σου μεταβαλὼν τῷ πνεύματι σου τῷ ἁγίῳ.

2) Basile (329, 26), 62 : παρακαλοῦμεν ... ἐλθεῖν τὸ Πνεῦμα σου τὸ Πανάγιον ἐφ' ἡμᾶς καὶ ἐπὶ τὰ προκείμενα δῶρα ταῦτα καὶ ἀγίασαι καὶ ἀναδειῖξαι (rendre) τὸν μὲν ἄρτον τοῦτον αὐτὸ τὸ τίμιον σῶμα τοῦ κυρίου ... [ἀμήν], τὸ δὲ ποτήριον τοῦτο αὐτὸ τοῦ κυρίου κτλ.

IV. — *Liturgie actuelle « de saint Chrysostome »*, Brightman, 386, 24 - 387, 17 :

Même texte qu'en III, 1 avec les paroles significatives (387, 17) μεταβαλὼν τῷ Πνεύματι σου τῷ Ἁγίῳ¹.

Dans les textes hagiographiques que j'ai traduits, ou édités et traduits, j'ai rencontré par deux fois la vision d'un feu analogue à un voile ou d'un voile brillant qui descend ou sur l'officiant et les espèces (cf. *supra*, ἐφ' ἡμᾶς καὶ ἐπὶ τὰ προκείμενα) ou sur les espèces seules au cours de l'*anaphora*. Comme je n'ai pas assez marqué en ces ouvrages qu'il s'agit de la descente opératrice de l'Esprit-Saint, je reviens sur ces textes et j'en ajouterai d'autres. Il s'agit en somme de la « matéria-

1) Ce n'est qu'un petit choix. En fait l'épiclese se retrouve dans toutes les liturgies orientales, presque dans les mêmes termes : *Constitutions apostoliques*, Brightman, 21, 5 ss. ; *Liturgie de saint Jacques*, *ibid.*, 53, 20 ss. ; *Liturgie de saint Marc*, *ibid.*, 133, 32 ss. ; *Liturgie de saint Basile* (d'après le texte moderne), *ibid.*, 406, 2 ss. Cf. aussi dans les Appendices, App. B, *Liturgie de Jérusalem* (Cyrille de Jérusalem), *ibid.*, 465, 36 ss.

lisation » de ce qui est, dans les formules liturgiques, opération spirituelle.

I. — *Vision de Térébon*, Cyrille de Scythopolis, *Vie d'Euthyme*, p. 45, 5-19 Schwartz; *Moines d'Orient*, III, 1, p. 99 (je reproduis ma traduction) :

« Le vénérable et illuminé Euthyme, étant revenu après deux ans du Rouba à la laure, offrait à Dieu un saint dimanche le sacrifice non sanglant ; Domitien¹ était debout à la droite de l'autel, tenant le flabellum liturgique². Comme donc s'accomplissait l'anaphore, Térébon le Sarrasin, qui se tenait près de l'autel et qui s'appuyait des mains au chancel du presbyterion, voit soudain qu'un feu tombé du ciel s'était déployé au-dessus de l'autel, *comme s'il s'agissait d'un voile* (ὡς ἐπὶ ὀθόνης) et qu'il cachait le vénérable Euthyme et le bienheureux Domitien ; ce feu resta là depuis le commencement de la doxologie du Trisagion³ jusqu'à ce qu'elle (l'anaphore) eût été achevée. Nul ne vit ce prodige sauf ceux qui étaient à l'intérieur du feu, ainsi que Térébon et le frère de Chrysippe, Gabriélius, eunuque de naissance⁴, comme le

1) Disciple très aimé d'Euthyme. Première mention p. 21, 29 Schw.

2) ῥιπιστήριον 45, 8. C'est le ῥιπίδιον des textes liturgiques. Cf. ma note 79 *ad loc.*

3) Sans m'abaisser à répondre à une recension gonflée de haine d'un certain critique, je veux tout au moins signaler une singulière bévue (*Rev. Sc. rel.*, 39, 1965, p. 186). J'avais écrit (n. 80), à propos du mot anaphore : « C'est la longue prière qui commence au Trisagion et, en Orient, finit après la communion. » Ce critique me reproche brutalement d'avoir « grossièrement (*sic*) confondu le Trisagion qui se chante entre la petite entrée et les lectures avec l'hymne angélique chanté au cours de l'anaphore ». Il eût suffi d'ouvrir Cyrille pour voir qu'il ne s'agit pas du Trisagion de la petite entrée ("Ἄγιος ὁ θεός, etc.) puisque Cyrille écrit bien τῆς τοίνυν ἀναφορᾶς ἐπιτελουμένης, 45, 8 s., et que donc la τρισάγιος δοξολογία de 45, 14 vise la triple invocation "Ἄγιος ἅγιος ἅγιος (notre Sanctus) qui termine la Préface et ouvre l'anaphore. Il eût suffi d'ouvrir Brightman, Appendix D (The Syrian Liturgy of Centt. v-viii), composée en partie d'après les écrits de Cyrille même, pour voir que, sous la rubrique Ἀναφορά (p. 482), on a l. 22 ἡ τοῦ τρισαγίου δοξολογία ("Ἄγιος ter) en tête de l'anaphore proprement dite. Il eût suffi d'ouvrir, dans le même ouvrage, l'Appendix C (The Liturgy of Antioch from the Writings of S. Chrysostom), p. 474, sous la même rubrique Ἀναφορά (p. 473), pour rencontrer la même invocation (474, 13), au sujet de laquelle Brightman, n. 20 (p. 479, 42), renvoie à un texte de CHRYSOSTOME (*in illud Vidi Dominum*, I, 1) ἄνω τὰ σεραφίμ τὸν τρισάγιον ὕμνον ἀναβοᾶ.

4) Les trois frères cappadociens Chrysippe, Gabriélius et Cosmas sont parmi les premiers disciples d'Euthyme.

raconta Abbâ Cyriaque l'anachorète¹, qui avait appris exactement la chose de Térébon et de Gabriélius. »

Un mot est à retenir dans cette vision de Térébon : « il voit soudain qu'un feu tombé du ciel s'était déployé au-dessus de l'autel, comme s'il s'agissait d'un voile », θεωρεῖ αἰφνίδιον ὅτι πῦρ οὐρανόθεν καταλθὸν ἐπάνω ἠπλώθη τοῦ θυσιαστηρίου ὡς ἐπὶ ὀθόνης. On rapprochera ce texte de saint Chrysostome (*De Sacerdot.*, III, 4) cité par Brightman, p. 480, n. 23, ἔστηκε γὰρ ὁ ἱερεὺς οὐ πῦρ καταφέρων ἀλλὰ τὸ Πνεῦμα τὸ ἅγιον καὶ τὴν ἱκετηρίαν ἐπὶ πολὺ ποιεῖται οὐχ ἵνα τις λαμπὰς ἄνωθεν ἀφεθεῖσα καταναλώσῃ τὰ προκείμενα ἀλλ' ἵνα ἡ χάρις ἐμπεσοῦσα τῇ θυσίᾳ δι' ἐκείνης τὰς ἀπάντων ἀνάψῃ ψυχάς. Dans la pensée de Chrysostome, l'image du feu dévorant est manifestement en contraste avec l'image d'un feu opérateur qui doit allumer les âmes, et puisqu'il n'allume les âmes que grâce à la communion, il va de soi qu'il a d'abord « allumé » les espèces elles-mêmes. Chrysostome aura songé au « feu dévorant » (πῦρ καταναλίσκον) de Hébr. 12, 29, repris lui-même de Deut., 4, 24 et 9, 3². Mais en fait la liturgie, tout au moins la liturgie syrienne du v^e au viii^e siècle (Brightman), songe aux langues de feu descendues dans les Apôtres à la Pentecôte (Br., 483, 21) ἵνα ἐπιφοιτῆσαν Πνεῦμα τὸ Ἅγιον ἐφ' ἡμᾶς καὶ ἐπὶ τὰ προκείμενα, τὸ κύριον τὸ ζωοποιόν..., ἐν εἶδει πυρίνων γλωσσῶν ἐπὶ τοὺς ἁγίους αὐτοῦ μαθητὰς ἐκκεχυμένον, ... ἀγιάση κτλ.

1) J'ai traduit la *Vie de Cyriaque*, d'après le texte de SCHWARTZ, en *Moines d'Orient*, III, 3, p. 35-62.

2) On a le fait d'un feu céleste dévorant les espèces au sens propre dans l'historiette contée *Pré spirituel*, chap. 196 (Migne, 87, 3081 A-B). Des enfants jouent à la messe : « Venez, célébrons la synaxe, offrons le sacrifice. » Un sera prêtre, deux autres diacres. On dépose sur une pierre plate les pains et du vin dans un gobelet de terre cuite. Le prêtre se tient au milieu, les deux diacres de chaque côté agitent leurs mouchoirs à la façon des ῥιπίδια. Il se trouve que l'enfant prêtre, le plus âgé, sait par cœur l'anaphora (en tant qu'enfant de chœur assistant de près les officiants au sacrifice), et donc il la récite : « De fait, en certains lieux, les prêtres ont coutume de réciter les prières à haute voix, et donc les enfants les savent par cœur » (3081 B). La messe se suit ainsi selon l'ordre accoutumé, mais, avant que les enfants aient fractionné les pains, πῦρ ἐκ τοῦ οὐρανοῦ καταλήλυθεν καὶ τὰ προσκομισθέντα κατέφαγεν, en sorte qu'il ne demeurât plus un reste des espèces offertes sur la pierre (τῶν ἐν αὐτῇ προσενηχθέντων).

II. — *Vision de Théodore de Sykéon*, chap. 80 a. Texte : *Subs. Hagiogr.*, n° 48 (1970), I, p. 67-78 ; traduction, *ibid.*, II, p. 70-71 (je reproduis ma traduction) :

« Un jour donc qu'il célébrait le saint sacrifice dans cet oratoire de l'Archange, son visage se mit à briller et à répandre de la joie, resplendissant de gloire et de grâce. L'un des frères qui l'accompagnaient, nommé Julien, qui était prêtre, homme pieux, voyant ce brillant et cette grâce sur son visage, se jeta privément à ses pieds, disant : « J'ai une demande à te faire, « père, et au nom du Seigneur satisfais-moi à ce sujet » (Théodore promet de lui répondre. Alors il dit) : « Quand tu offres le « sacrifice, père, tantôt il ne se fait aucun changement en ton « visage, mais, plus souvent, nous voyons ton visage resplen- « dissant dans une grande lumière de gloire et rempli d'une « grande joie... c'est sous cet aspect qu'aujourd'hui encore nous « t'avons vu. Dis-moi donc, au nom du Seigneur, quelle en est « la cause » (Théodore refuse d'abord de répondre, accepte enfin à la condition que rien ne sera révélé avant sa mort. Alors il dit) : « Quand tu me vois tout en joie du fait de l'oblation, sache que c'est une vision qui me rend joyeux. Je vois en effet *comme un voile très brillant descendre véritablement sur les saintes espèces durant l'oblation* (τεθέαμαι γὰρ ὡσπερ ἀληθινὸν ὑπέρλαμπρον καταπέτασμα κατερχόμενον ἐπὶ τὰ ἅγια δῶρα ἐν τῷ προσκομίζειν) et, quand je vois cela, je suis en joie et en allégresse. Mais je ne le vois pas toujours : c'est pourquoi mon visage n'est pas non plus toujours joyeux. Et quand, à cette heure-là, je ne le vois pas, je prolonge, pour cette raison, la prière de l'oblation (τὴν εὐχὴν τῆς προσκομιδῆς¹, attendant que

1) Il n'est pas possible de préciser, προσκομιδῆς s'employant comme un synonyme d'ἀναφορά, c'est-à-dire de tout l'ensemble de prières de la Préface à la Communion. Au temps de Théodore, cette « prière de l'oblation » prolongée peut très bien être une longue prière privée précédant l'épiclese. Dans la *Liturgie byzantine du IX^e siècle*, il y a une prière proprement appelée Εὐχὴ τῆς προσκομιδῆς (Brightman, 319-320), sous deux formes, de « Basile » et de « Chrysostome », qui vient après le chant du Chérubikon de la grande entrée, et précède tout juste le baiser de paix (Brightman, 320) et le Credo (*ibid.*, 321), après lequel commence l'anaphora. Dans mes notes sur Théodore de Sykéon (II, 222, *ad. l.* 29), j'aurais dû renvoyer à Brightman, index, *s.v.* προσκομίζειν (p. 601) plutôt qu'à *s.v.* Offertory (p. 583) où il s'agit de la *prothesis*.

vienne ce spectacle, et aujourd'hui encore j'ai été jugé digne de le voir. »

Il n'est pas douteux que le feu descendant comme un voile de la vision de Térébon ne soit identique au voile très brillant qui descend ici sur les espèces, et que l'un et l'autre ne soient une « matérialisation » de la descente de l'Esprit. Quelques textes du *Pré spirituel* vont le confirmer.

III. — *Pré spir.*, c. 27, 2873 B-C. Il y a à dix milles de la ville d'Ægae en Cilicie¹ un domaine du nom de Mardanos et dans ce domaine un oratoire de saint Jean-Baptiste. Là réside un ermite prêtre de grand mérite (μέγας πάνυ) et très vertueux. Mais les habitants du lieu vont trouver l'évêque d'Ægae et lui disent (il faut ici traduire la version latine, le grec est lacuneux) : « Enlève-nous ce « vieillard », il nous afflige. Vient le dimanche, et il célèbre la synaxe tantôt à 9 heures, tantôt à 3 heures (de l'après-midi), et il ne garde pas la règle usuelle de la sainte synaxe. » L'évêque fait venir le saint homme et lui dit : « Vénérable père, pourquoi agis-tu ainsi ? Ignores-tu les statuts de la sainte Eglise ? » Le vieillard répond : « En vérité, Monseigneur, c'est vrai et tu dis juste. Mais je ne sais que faire. Après l'office nocturne du dimanche, je me tiens près du saint autel, et *tant que je n'ai pas vu le Saint-Esprit couvrir de son ombre* le saint autel (ἕως ἂν ἴδω τὸ Πνεῦμα τὸ ἅγιον ἐπισκιάζον τῷ ἁγίῳ θυσιαστηρίῳ), je ne commence pas la synaxe. Mais quand j'ai vu la visitation (τὴν ἐπιφοίτησιν) du Saint-Esprit, alors aussi j'accomplis la liturgie. »

La ressemblance avec la vision de Théodore est frappante. Ἐπιφοίτησις (et le verbe) est un terme de la langue liturgique, cf. *Liturgie de saint Jacques*, Brightman, 54, 2 ss : τὸ Πνεῦμά σου ... κατάπεμψον δέσποτα ἐφ' ἡμᾶς καὶ ἐπὶ τὰ προκείμενα ἅγια δῶρα ταῦτα ἵνα ἐπιφοιτήσαν τῇ ἀγία ... παρουσία ἀγίαση κτλ., *ibid.*, 61, 22 ss. Ἄγιε ὁ ἐν ἀγίοις ἀναπαύομενος Κύριε ἀγίασον ἡμᾶς ... καὶ τῇ ἐπιφοιτήσει τοῦ παναγίου σου πνεύματος. Quant à ἐπισκιάζειν, *obumbrare* (cf. Lc, 1, 15), il offre un parallèle

1) Fameuse jusqu'à l'empereur Julien par son sanctuaire d'Asclépios.

pour le sens à l'idée du voile que nous rencontrions dans les deux visions précédentes.

IV. — *Pré spir.*, c. 25, 2869 D - 2872 A. Il y avait un frère au cœnobion de Chouziba, qui avait appris les prières de la sainte anaphore. Or un jour il fut envoyé pour apporter des pains de consécration et, durant le trajet vers le monastère, il prononça les paroles de l'anaphore comme s'il eût récité des psaumes. Ces pains, les diacres les disposèrent sur la patène sur le saint autel. Quand l'abbâ Jean, surnommé le Chouzibite, qui était alors prêtre et qui fut ensuite évêque de Césarée en Palestine, célébra l'anaphore, *il ne vit pas selon son habitude la visitation* (τὴν ἐπιφοίτησιν) *de l'Esprit-Saint*. Grandement affligé dans la crainte qu'il n'eût péché, et que ce ne fût la raison pour laquelle l'Esprit-Saint s'était retiré, il entra en pleurs au diakonikon et se jeta à terre. Un ange du Seigneur lui apparut disant : « Du fait que le frère qui apportait les hosties a dit en chemin les paroles de la sainte anaphore, ces hosties ont été sanctifiées et elles sont déjà consacrées. » De ce jour l'higoumène posa comme règle que nul n'apprendrait les prières de l'anaphore à moins d'avoir été ordonné, et qu'on ne les dirait pas à l'aventure à n'importe quel moment, en dehors du lieu consacré.

Pré spir., c. 150, 3013 C - 3016 c. Il y a à 30 milles de Rome une petite ville du nom de Rumellum. Là résidait un évêque de grand mérite (πάνυ μέγας) et très vertueux. Des gens l'accusèrent auprès du pape Agapet (535-536) de manger dans le *diskos* (patène) consacré. Le pape envoya deux clercs qui, ayant enchaîné l'évêque, l'emmenèrent à pied à Rome et le jetèrent dans un cachot. Il y resta trois jours et vint le dimanche. La nuit, en son sommeil, à l'aube du dimanche, le pape voit quelqu'un qui lui dit : « Ce dimanche, n'offre pas le sacrifice ni toi ni nul autre des clercs ni des évêques qui sont dans la Ville, mais que l'offre l'évêque que tu tiens emprisonné. » Réveillé, le pape se demande : « J'ai entendu telle accusation contre lui et c'est lui qui doit célébrer ? »

Il se rendort : nouvelle vision avec le même ordre. Et comme le pape hésite, troisième vision pareille. Complètement réveillé enfin, le pape mande l'évêque et lui demande : « Quel est ton méfait (ἔργασία) ? » L'évêque répond seulement : « Je suis pécheur. » Comme le pape ne peut obtenir d'autre réponse, il lui dit : « Aujourd'hui c'est toi qui célébreras. » Or donc, comme l'évêque se tient à l'autel, et près de lui le pape, et que les diacres entourent (lire *κιγκλισάντων* [non *κιγκλίσάντων*], de *κιγκλίσ*, chancel) l'autel, l'évêque commence l'anaphore, « et après avoir achevé la prière de la sainte oblation¹, avant d'avoir ajouté la conclusion à cette prière, il recommença une deuxième fois, et encore une troisième et une quatrième fois la sainte anaphore. Comme tous s'étonnaient de ce retard, le pape lui dit : « Qu'est-ce là ? Voici que tu dis pour la quatrième fois la sainte prière, et tu ne l'achèves pas. » L'évêque répondit : « Pardonne-moi, saint Père pape, *je n'ai pas vu à mon habitude la visitation (τὴν ἐπιφοίτησιν) du Saint-Esprit, c'est pourquoi je n'ai pas achevé. Mais éloigne de l'autel le diacre qui tient le flabellum, car je n'ose parler devant lui.* » Agapet l'ordonne, le diacre s'éloigne, « et aussitôt l'évêque et le pape virent la présence (τὴν παρουσίαν) de l'Esprit-Saint. *Bien plus, le voile posé sur l'autel se souleva de lui-même, et il recouvrit (ἔσχεπασεν) le pape, l'évêque et les diacres présents ainsi que l'autel trois heures* ».

Nous voici revenus à notre vision initiale (I), sauf qu'il ne s'agit plus d'un voile imaginaire qui cache (*ἐκάλυψεν*, 45, 12 Schw.) les officiants, mais du voile matériel même de l'autel qui, s'étant soulevé (*ἐπήρθη*), recouvre les officiants et ainsi, par le fait même, les cache, eux et aussi l'autel. La connexion avec ce que l'évêque vient de dire, « Je n'ai pas vu la visitation du Saint-Esprit », ne laisse point de doute sur ce que ce voile est le symbole même de l'Esprit.

A.-J. FESTUGIÈRE.

1) *πληρώσας τὴν εὐχὴν τῆς ἁγίας προσκομιδῆς*, 3016 B 5. Même expression que ci-dessus, cf. p. 49, n. 1.

P.S. — Dies diem docet. Une lecture récente m'a fait connaître une variante du « voile de l'épiclèse ». Ce n'est plus un voile, mais un aigle. Le texte est un peu perdu dans la suite d'*Apophlegmes des Pères* édités par F. Nau, d'après le ms. Coislin 126, dans la *Revue de l'Orient chrétien*, 12 (1907), p. 395 s., n° 68. Je traduis ce récit : « Quelqu'un raconta ceci. Dans le désert de Scété, quand les clercs offraient le sacrifice, il descendait comme un aigle sur les espèces. Nul ne le voyait, sauf les clercs. Un jour, un frère demanda au diacre un service. Le diacre lui dit : « Je n'ai pas le temps. » Quand ils furent donc allés (le prêtre et le diacre) pour le sacrifice, l'image de l'aigle ne descendit pas comme d'habitude. Le prêtre dit au diacre : « Qu'y a-t-il donc, que l'aigle ne soit pas « venu comme d'habitude ? Ou c'est ma faute ou la tienne. « Eloigne-toi donc, et si l'aigle descend, il sera clair qu'il « n'est pas venu à cause de toi. » Le diacre s'éloigna, et aussitôt l'aigle descendit. La synaxe achevée, le prêtre dit au diacre : « Dis-moi ce que tu as fait. » L'autre lui donna assurance, disant : « Je n'ai pas conscience d'avoir péché, sauf que, un « frère étant venu me demander un service, je lui ai répondu « « Je n'ai pas le temps. » » Le prêtre dit : « C'est donc à cause de toi qu'il n'est pas descendu, le frère étant chagriné contre « toi. » Le diacre alors s'en alla et fit une métanie au frère ».